

13 February 2017

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Developed in collaboration with TROLLBÄCK & COMPANY | TheGlobalGoals@trifbank.com | +1 212 509 1010
Pour toute question concernant l'utilisation, merci de contacter : dg@campaigneun.org

17 Objectifs de développement durable (Nations Unies, 2015)

Le volontariat et les objectifs mondiaux

Un ensemble de [17 Objectifs de développement durable](#) (ODD, également appelés « objectifs mondiaux ») visant à éradiquer la pauvreté, à lutter contre les inégalités et l'injustice et à s'attaquer aux changements climatiques d'ici 2030 a été adopté par les dirigeants mondiaux lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable en septembre 2015. Ces objectifs mondiaux sont universels, intégrateurs et représentent un engagement audacieux en faveur des êtres humains et de la planète.

Le volontariat comme vecteur du développement durable

Le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) reconnaît explicitement les groupes de volontaires en tant que parties prenantes dans la réalisation des 17 objectifs de développement durable.

Cette constatation s'est dégagée avec force du vaste processus de consultation piloté par les Nations Unies, auquel plus de 8 millions de personnes ont pris part, et que le Secrétaire général de l'ONU a résumé ainsi dans son rapport de synthèse sur le programme de développement durable pour l'après-2015 intitulé [La dignité pour tous d'ici à 2030](#) :

Dans le cadre de l'action que nous menons pour renforcer les capacités et établir durablement les nouveaux objectifs de développement durable, le bénévolat peut également se révéler un moyen d'action puissant et polyvalent. Il peut en effet contribuer à mobiliser le public et à faire participer la population à l'élaboration des plans d'action nationaux et à la réalisation des objectifs de développement durable. Des groupes de bénévoles peuvent contribuer à faire connaître les nouveaux objectifs au niveau local en organisant des débats entre les pouvoirs publics et la population afin d'arrêter des mesures concrètes, réalisables à différentes échelles.

“

Le volontariat renforce l'engagement civique, protège l'inclusion sociale, fortifie la solidarité et consolide l'appropriation des résultats du développement.

Il sera impossible d'atteindre les objectifs mondiaux sans la participation d'un vaste éventail de personnes à toutes les étapes, à tous les niveaux et de façon permanente. Le volontariat est un moyen puissant pour attirer davantage d'individus dans le processus. Le volontariat et les volontaires sont d'ores et déjà en train d'élargir l'espace au sein duquel nous préparons l'avenir que nous voulons, en intégrant un plus grand nombre de personnes à la planification et aux actions locales et nationales pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La nature même du volontariat en fait un vecteur du développement durable. Le volontariat permet aux hommes et aux femmes de participer à leur propre croissance. Grâce au volontariat, les citoyens consolident leur résilience, enrichissent leurs connaissances et acquièrent un sens de responsabilité à l'égard de leur propre communauté. L'action volontaire individuelle et collective renforce la cohésion sociale et la confiance et conduit ainsi à un développement durable mis en œuvre par et pour les citoyens.

Le volontariat renforce l'engagement civique, protège l'inclusion sociale, fortifie la solidarité et consolide l'appropriation des résultats du développement. Plus important encore, le volontariat produit un effet d'entraînement. Il est une source d'inspiration pour d'autres hommes et d'autres femmes, et il fait progresser les transformations nécessaires à l'enracinement des objectifs de développement durable dans les communautés.

Les volontaires peuvent apporter un soutien technique et contribuer au renforcement des capacités dans tous les domaines thématiques des objectifs. Ils fournissent des services de base, ils participent au transfert des compétences et encouragent les échanges de bonnes pratiques, et ils apportent une précieuse expertise internationale et locale grâce aux échanges nationaux, Sud-Sud, Sud-Nord et Nord-Sud. Les volontaires d'entreprise peuvent jouer un rôle spécifique sur ce point en mettant leur expertise à la disposition des institutions publiques ainsi qu'aux communautés en situation de fragilité.

Les volontaires aident à ce que personne ne soit laissé sur le bord de la route en allant vers les autres, notamment les personnes marginalisées ou difficiles à joindre, pour intégrer les voix et les connaissances de citoyens dans des actions collectives. Il s'agit d'un point essentiel pour développer l'appropriation et l'adaptation des ODD. Les organisations de volontaires peuvent servir de médiateurs au service de la mobilisation en créant des liens entre les initiatives et stratégies gouvernementales et l'action communautaire volontaire, qui est à la fois complémentaire et essentielle.

De nombreux ODD nécessitent des changements de comportement et d'état d'esprit sur le long terme – par exemple, dans notre façon de vivre ensemble ou de consommer. Les volontaires facilitent les changements de mentalité en attirant l'attention sur ces évolutions ou en les défendant et en inspirant les autres.

Enfin, les ODD exigent une « révolution des données » afin de recueillir et d'analyser les données désagrégées pour le suivi des progrès. Les volontaires peuvent aider à mesurer la progression de la mise en œuvre des ODD en recueillant des données, en apportant de l'expertise et en soutenant diverses formes de planification et de suivi. En tant que forme de participation citoyenne, le volontariat est une façon de renforcer les mécanismes de responsabilisation entre les États et les citoyens pour les décennies à venir.

Plan d'action pour la période 2016 – 2030 visant à intégrer le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement

Officiellement, la [résolution des Nations Unies « Intégrer le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement : plan d'action pour la décennie à venir et au-delà »](#), adoptée par consensus par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2015, reconnaît que le volontariat peut être un puissant outil pour la mise en œuvre des ODD.

Dans cette résolution, l'Assemblée générale salue aussi le plan d'action pour la décennie à venir et au-delà (2016 – 2030), qui vise à intégrer le volontariat dans les politiques et programmes axés sur la paix et le développement par l'adoption d'une approche à long terme stratégique et collective, en harmonie avec les efforts déployés pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'Assemblée générale a appelé les États membres, les Nations Unies et un large éventail de parties prenantes à apporter soutien et ressources à ce plan, et a reconnu que le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est l'entité des Nations Unies la mieux placée pour soutenir sa mise en œuvre.

Le Plan d'action a défini les trois objectifs stratégiques suivants :

- renforcer l'appropriation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par la population en appuyant l'engagement civique et en créant un environnement propice à l'action citoyenne ;
- prendre en compte le volontariat dans les stratégies nationales et mondiales de mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 ;
- mesurer le volontariat afin de parvenir à une compréhension globale de l'engagement des populations et de leur bien-être et contribuer au suivi des ODD.

[Pour chaque objectif stratégique, le plan précise un certain nombre d'actions \(en anglais\).](#)